

Assemblée générale 2020-2021 08

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU TENUE LE JEUDI 11 MARS 2021, À 12 H, PAR VISIOCONFÉRENCE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Gabriel Bouchard et APPUYÉ par Monique Barrette

d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2021;
- 3. Information:
 - 3.1. Les CI de 85 et plus;
 - 3.2. Fonds de grève;
 - 3.3. L'état des négos;
- 4. Campagne sur l'accès virtuel à notre Conseil d'administration (C.A.);
- 5. Liberté académique et sujets sensibles;
- 6. Clôture de la séance.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 FÉVRIER 2021

Il est PROPOSÉ par Monique Barrette et APPUYÉ par Stéphane Proulx

que l'Assemblée générale du SPCFXG approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2021.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

1640, boulevard de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S3 Téléphone : 418 688-8310, poste 2321 - Courriel : localsyndical@spcfxg.qc.ca

3. INFORMATION

3.1. Les CI de 85 et plus

Guy-Antoine Dorval, vice-président aux relations du travail, présente le point.

3.2. Fonds de grève

Jean Francis Matteau, président, présente le point.

3.3. L'état des négos

Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, présente le point.

4. CAMPAGNE SUR L'ACCÈS VIRTUEL À NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION (C.A.)

Guillaume Vachon-Beaudoin, vice-président à la pédagogie, présente le point.

CONSIDÉRANT l'article 2.09 b) du règlement numéro 1 du Collège qui affirme le caractère public du Conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que les conseils d'administration sont actuellement tenus en visioconférence,

Il est PROPOSÉ par Monique Barrette et APPUYÉ par Lise Parent

que l'Assemblée générale du SPCFXG réclame un accès virtuel pour assister aux séances du Conseil d'administration.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

5. LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET SUJETS SENSIBLES

Jean Francis Matteau, président, présente le point.

- CONSIDÉRANT les questionnements que les récents évènements de l'actualité concernant la liberté académique soulèvent au sein du corps enseignant;
- CONSIDÉRANT que l'enseignement peut amener à aborder en classe des textes, des notions ou des questions qui traitent de sujets sensibles. À titre d'exemples, citons les questions liées à l'identité de genre, à la diversité des cultures et aux controverses historiques;
- CONSIDÉRANT que les classes doivent être des espaces inclusifs pour l'ensemble des étudiantes et des étudiants;
- CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la négociation, la protection de la liberté académique figure au nombre des demandes syndicales;
- CONSIDÉRANT qu'en vue du Congrès de la FNEEQ-CSN, le Comité école et société produira une réflexion sur la liberté académique incluant les enjeux du racisme et des discriminations systémiques;
- CONSIDÉRANT que la dernière mise à jour du projet éducatif du Collège François-Xavier-Garneau a été effectuée en décembre 1997,

Il est PROPOSÉ par Julie Martineau et APPUYÉ par André Thivierge

que l'Assemblée générale du SPCFXG mandate l'Exécutif de mettre sur pied un comité paritaire, issu de la Commission des études, afin d'étudier l'enjeu des sujets sensibles abordés en classe.

Que le mandat de ce comité soit :

- 1. d'actualiser le projet éducatif;
- 2. de diffuser le projet éducatif actualisé afin d'en faire un outil de dialogue au sein de la communauté de Garneau;
- 3. de mettre sur pied des moyens (formation, colloque, outils) pour réfléchir au traitement des sujets sensibles en classe.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Denise Paré et APPUYÉ par Dominique Thibault

que la séance soit levée.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

La séance est levée à 13 h 50.

Hélène Nazon

Vice-présidente à l'information par intérim

Jean Francis Matteau Président